



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants  
et d'éducation du second degré

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

Besançon, le 29 août 2019

**Rectorat**

### **Objet : Rentrée scolaire 2019**

Inspection du second degré

Dossier suivi par

Nicolas MAGNIN  
IA-IPR Etablissement et Vie Scolaire  
Doyen du collège des IA-IPR

Agnès COTTET-DUMOULIN  
IEN économie-gestion  
Stéphanie LIBERT  
IEN SBSSA  
Doyennes du collège des  
IEN ET-EG-IO

Les inspecteurs du second degré souhaitent une excellente rentrée à chacune et chacun. Par la présente, ils vous font part de ce qui guidera leur action dans les prochains mois. Les priorités nationales et académiques seront, comme chaque année, au cœur de l'action des corps d'inspection.

Dans la continuité des années scolaires précédentes, les inspecteurs contribueront au bien-être de l'ensemble des élèves, des personnels enseignants et d'éducation, et plus largement, de toute la communauté éducative. Ils veilleront à l'engagement de tous pour que chaque enfant puisse choisir de manière éclairée la formation où il puisse s'épanouir et réussir. Ils veilleront également à ce que la pratique professionnelle de chaque personnel contribue à cultiver l'ambition des élèves et à donner sa chance à chacun.

Notre action commune, au sein d'une école bienveillante et exigeante, est inspirée par la volonté de combattre toute forme de discrimination et de déterminisme, en compensant notamment les inégalités sociales. La lutte contre les violences scolaires, à tous les niveaux, la recherche d'une plus grande équité entre les territoires de notre région académique restent ainsi, pour chacun de nous, une préoccupation quotidienne. Accueillir tous les publics, en adaptant les modalités de prise en charge à la fois éducative et pédagogique, amener tous les élèves à la maîtrise des savoirs fondamentaux constituent des objectifs majeurs de nos missions.

L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. L'inclusion scolaire permet à chaque élève de trouver sa place dans la communauté éducative. Elle est à cet égard un facteur essentiel à la réussite d'un parcours tant scolaire que personnel. Les mesures s'intensifient, notamment par la dotation de quatre cellules départementales d'écoute destinées à mieux accompagner les familles d'élèves en situation de handicap.

Nous continuerons de vous accompagner dans la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique, de la transformation de la voie professionnelle et de la Loi pour Choisir son Avenir Professionnel. La diversification et la personnalisation des parcours de nos jeunes sont au cœur de ces transformations et nous vous savons particulièrement engagés dans cette dynamique. Les évaluations nationales en 6<sup>e</sup> et en 2<sup>nd</sup>e constituent des outils diagnostics clefs à disposition des équipes, des élèves et de leur famille pour offrir un accompagnement pédagogique personnalisé.

Notre académie est engagée dans une structuration territoriale en réseaux d'éducation dont l'un des objectifs est d'accompagner plus efficacement les personnels au plus près de leur lieu d'exercice, en s'appuyant sur les compétences de chacun et en les valorisant. En particulier, cette organisation vise à proposer une formation plus réactive et adaptée aux besoins des acteurs du terrain. Nous vous invitons, dans ce cadre, à solliciter des formations d'initiative locale. Les inspecteurs référents des réseaux pourront vous soutenir et vous conseiller dans vos démarches.

Mél.

[nicolas.magnin@ac-besancon.fr](mailto:nicolas.magnin@ac-besancon.fr)  
[agnes.cottet-dumoulin@ac-besancon.fr](mailto:agnes.cottet-dumoulin@ac-besancon.fr)  
[stephanie.libert@ac-besancon.fr](mailto:stephanie.libert@ac-besancon.fr)

Mél. secrétariat  
[ce.ipr@ac-besancon.fr](mailto:ce.ipr@ac-besancon.fr)  
[ce.iien.eteg@ac-besancon.fr](mailto:ce.iien.eteg@ac-besancon.fr)

Téléphone  
03 81 65 49 33  
03 81 65 74 51

10 rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

Nous vous renouvelons notre confiance et vous encourageons à poursuivre votre mobilisation pour construire ensemble une société plus juste, dans le cadre du service public d'éducation.



Nous mesurons combien chacune et chacun d'entre vous contribuez à l'épanouissement et à la réussite de tous les élèves. Votre expertise, votre empathie, votre bienveillance et votre exigence à l'égard de tous permettent, chaque jour, aux élèves de donner le meilleur d'eux-mêmes, dans le respect d'autrui et des valeurs de la République.

Nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement plein et entier et vous souhaitons une année scolaire riche en satisfactions professionnelles et personnelles.

2/2

Pour le collège des IA-IPR  
Le doyen,

Pour le collège des IEN ET-EG-IO,  
Les doyennes,

Nicolas  
MAGNIN

Agnès  
COTTET-DUMOULIN

Stéphanie  
LIBERT